



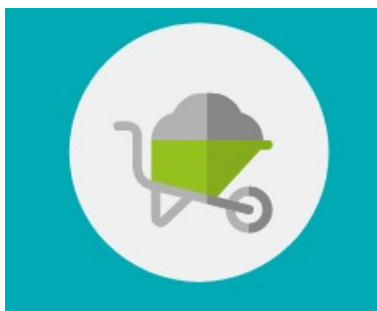
CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

UFA Jean Paul II

• PUBLIC

Toutes les personnes âgées entre 16 et 30 ans pour certains cas qui souhaitent intégrer des postes dans les secteurs suivants :

- Platerie sèche
- Platerie traditionnelle
- Isolation intérieur thermique et acoustique



• PRÉREQUIS

Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier – Maîtrise des fondamentaux (lire – écrire – compter – se repérer dans l'espace)

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Test de positionnement et entretien individuel - Signature du contrat en relation avec l'expert apprentissage - Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » - Candidatures acceptées jusque fin décembre

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Aptitudes et compétences visées : à l'issue, le jeune sera capable de :

Réaliser et contrôler un ouvrage courant

Réaliser des travaux spécifiques

Communiquer et rendre compte à sa hiérarchie

Préparer son intervention

Planter, Monter une structure avec ou sans isolant avec des matériaux différents

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Suite de parcours possible ou débouchés :

Accès direct à l'emploi ; plâtrier plaquiste

Poursuite d'étude en bac professionnel Aménagement et finition



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie des scénarios – Accès aux équipements indispensables à la formation (Office 365) – Bâtiment pédagogique
Rythme : 2 jours en UFA 3 jours en entreprises + semaines complètes

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation de l'acquisition des compétences :
4 examens blancs
Epreuve ponctuelle (épreuve finale mi mai N+2)

• VALIDATION

Diplôme du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation niveau 3)
Equivalence en ECTS possible de crédits avec la validation du diplôme
Possibilité de valider un / plusieurs blocs de compétences

• TARIFS DE LA FORMATION

. Prix de vente: se référer au coût OPCO:7600 euros | Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1: «La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.» Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail: «Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...)», à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre National de la Fonction Publique Territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 apprentis par promotion

• DURÉE DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage sur 2 ans soit 800 heures entre septembre 2021 et mai 2023

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

- Adaptation pédagogique

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente handicap du CFA Jean Bosco :
Sophie Dumortier 07.87.14.25.31
ou dumortier.s@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

1ère session : Juin 2023

• VALEUR AJOUTÉE:

UFA à taille humaine
Suivi personnalisé des apprentis
Enseignement catholique



COORDONNÉES

UFA Jean Paul II
Rue Du Couvent
59220 DENAIN
03.27.44.79.56 ou ufajp2denain@gmail.com

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :
Mr ELMANSOURI
06.48.79.38.40
elmansouri.a@cfajeambosco.fr